A travers la morale. A travers les choses. Livre de lecture courante. Récréation. Leçons de choses. Morale, avec une explication des mots.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION
Numéro d'inventaire : 1977.05930.3
Auteur(s) : J. Leday
Type de document : livre scolaire
Éditeur : Gigord (J. de) (Paris)
Imprimeur : Firmin-Didot & Cie
Date de création : 1930 (vers)
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Breton (J.-M.)
Description : Relié carton/papier (gris) et toile (rouge). Les plats sont imprimés (illustration au trait noir, signée J. M. Breton, représentant une fillette et un garçon en train de consulter un livre que cette dernière tient dans les mains). Dos toilé et étiquette papier : J. Leday / A travers la morale / A travers les choses.
Mesures : hauteur : 181 mm ; largeur : 117 mm
Notes : 24è mille.
Mots-clés : Apprentissage du français : filières élémentaires
Morale (y compris morale corporelle : hygiène)
Filière : École primaire élémentaire
Niveau : Élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 271
Mention d'illustration
ill.
Sommaire : Table des matières

M. Pauley fit placer les enfants; il dit le Benedicite et l'on s'assit.

Le repas fut agréable. Le vieillard raconta plusieurs traits de sa jeunesse qui amusèrent beau-

Le Benedicite.

coup Paul et Rosette. Ceux-ci lui parlèrent de leur père.

« Mon pauvre papa, où est-il en ce moment ? fit avec un soupir la bonne petite fille.

136. Benedicite. — Premier mot de la prière faite avant le repas pour demander à Dieu de bénir les aliments qu'il nous donne.

137. Trait. — Action qui offre quelque chose de remarquable : un trait d'esprit, un trait de courage.

138. Soupir. — Aspiration lente (entrée de l'air dans les poumons), qui marque la douleur physique ou la douleur morale.

— Priez Dieu pour lui, mes enfants ; Il vous le rendra bientôt. »

Ah! si M. Le Brallec avait pu voir ses enfants. Comme il aurait été satisfait d'eux. Car leur conduite fut irréprochable. Ils montrèrent qu'ils étaient des enfants bien élevés. Ils se tinrent sur leur chaise avec correction ; ils mangèrent proprement, sans rien prendre dans leur assiette avec leurs doigts. Ils acceptèrent de tout ce qui leur fut offert, sans montrer de répugnance pour ce qu'ils aimaient peu, et n'acceptèrent au contraire qu'avec discrétion ce qu'ils aimaient beaucoup. Ils furent gais, mais non bruyants. Aussi, M. Pauley, séduit par leurs bonnes manières, se promit bien de les faire revenir souvent chez lui, chose que l'on ne fait pas avec des gens sans éducation.

139. Correction. — Qualité de ce qui est correct, c'est-à-dire exempt de fautes.

140. Répugnance. — Sentiment qui porte à ne pouvoir souffrir, supporter quelqu'un ou quelque chose. On dit aussi aversion.

141. Bonnes manières. — Les manières sont les usages établis pour rendre polies, délicates, convenables, les relations des hommes entre eux. Avoir de bonnes manières, c'est se conformer à cet usage ; avoir de mauvaises manières, c'est être maladroit, grossier, impoli. Pourtant il ne faut point tomber dans l'excès qu'on appelle maniéré. Être maniéré, a dit J.-J. Rousseau, c'est « avoir des façons singeresses ». Les gens maniérés se préoccupent, en effet, d'imiter, de « singer » les autres ; or on n'imite pas les manières polies : on les exerce naturellement. L'imitation est affectée et sotte. Les bonnes manières sont toujours simples.